

TRAVAIL A DOMICILE

Vous êtes en train de créer votre propre entreprise de BTP (Bâtiment et Travaux Publics). Pour assurer le bon démarrage et la pérennité de votre activité, il est essentiel de fixer des objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis).

Formuler vos objectifs selon cette méthode vous permettra d'avoir une feuille de route claire, de suivre vos progrès et d'ajuster vos actions si nécessaire. Voici comment structurer vos objectifs selon trois horizons temporels

- Définir 3 objectifs à court terme (6 mois à 1 an) pour le lancement de votre entreprise.
- Définir 3 objectifs à moyen terme (1 à 3 ans) pour assurer la croissance et la pérennité de votre activité.
- Définir 3 objectifs à long terme (3 à 5 ans et plus) pour le développement et l'expansion de votre entreprise.

Réfléchissez et rédigez vos propres objectifs selon votre vision et votre marché ciblé.